

Avis de Soutenance

Madame Manon DESJARDINS

SCIENCES ECONOMIQUES

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Essais sur les défaillances organisationnelles, leurs remèdes, et l'environnement

dirigés par Monsieur Bernard SINCLAIR-DESGAGNÉ

Soutenance prévue le **vendredi 17 octobre 2025 à 9h00**

Lieu : GREDEG 250, rue Albert Einstein 06560, Valbonne

Salle : Picasso

Composition du jury proposé

M. Bernard SINCLAIR-DESGAGNÉ	Université Côte d'Azur	Directeur de thèse
Mme Carmen ARGUEDAS	Université Autonome de Madrid	Rapporteure
Mme Sandrine SPAETER	Université de Strasbourg	Rapporteure
M. Lionel NESTA	Université Côte d'Azur	Examinateur
M. Thomas PFEIFFER	Université de Vienne	Examinateur

Mots- Défaillances organisationnelles,Pratiques environnementales des entreprises,Réglementation
clés : environnementale,Prix de transfert,Prix interne du carbone,Incitations monétaires

Résumé :

Cette thèse a pour but de comprendre comment les entreprises, parallèlement aux décideurs politiques et instruments de marché, adaptent leurs pratiques pour participer à la réduction des émissions. Les ressources environnementales ne sont pas seulement allouées via les marchés mais aussi au sein des organisations, soumises à des défaillances telles qu'une évaluation incomplète des coûts environnementaux ou des incitations mal conçues, entravant la mise en œuvre de pratiques durables. Tandis que la recherche s'est surtout concentrée sur la conception des politiques publiques, cette dissertation s'intéresse aux mécanismes internes permettant aux entreprises de concilier objectifs environnementaux, financiers et réglementaires. Trois instruments internes sont étudiés : les prix de transfert, les prix internes du carbone et les incitations monétaires. Plutôt que de les considérer comme neutres, cette thèse les analyse comme des composantes de l'architecture organisationnelle reflétant des objectifs souvent contradictoires. Le premier chapitre étudie comment les entreprises multidivisionnelles « verdissent » les prix de transfert pour se conformer aux réglementations fiscales et environnementales. Il modélise comment les décisions en matière de prix de transfert sont influencées par l'interaction entre fiscalité sur les profits et tarification carbone selon les juridictions. L'analyse montre que ces asymétries entraînent une distorsion des signaux carbone et affectent la coordination interne et la répartition des émissions sur la chaîne de valeur. Le second chapitre se penche sur la relation entre les prix internes du carbone (PICs) et la conformité fiscale des entreprises. Le PIC correspond à un prix appliqué aux émissions des départements,

visant soit à orienter les investissements (prix fictif), soit à facturer les unités émettrices (taxe carbone interne). Cette dernière s'accompagne d'un fonds interne du carbone centralisé, finançant des projets de réduction. Bien qu'orientées vers l'internalisation des coûts environnementaux, ces pratiques peuvent aussi permettre des comportements financiers stratégiques. À partir de données du Carbon Disclosure Project et d'ORBIS, l'analyse montre que le PIC n'est pas neutre fiscalement : le prix fictif est associé à une plus grande conformité fiscale, tandis que la taxe interne peut faciliter le transfert de revenus. Ces résultats illustrent comment un même outil peut servir des priorités organisationnelles divergentes selon sa conception. Le troisième chapitre porte sur les incitations monétaires et leur rôle dans l'équilibre entre objectifs à long terme comme la durabilité, et objectifs financiers à court terme. Les employés tendent à se focaliser sur les tâches les plus visibles ou récompensées, au détriment d'objectifs moins valorisés. Ce phénomène connu est sous le nom de spécialisation adverse. La théorie de l'agence propose de l'atténuer via des incitations complémentaires en combinant les incitations pour les différentes tâches. Ce schéma est testé expérimentalement dans ce chapitre, qui confirme son efficacité à réorienter l'allocation des efforts. Cette thèse montre que les réponses environnementales des entreprises dépendent autant des instruments internes que de la politique publique. Cette perspective a des implications concrètes. Les décideurs doivent tenir compte de la manière dont les réglementations interagissent avec les structures internes. Les entreprises, quant à elles, peuvent accroître leur crédibilité et performance en intégrant les objectifs environnementaux dans les processus de budgétisation, d'investissement et de rémunération. Un engagement environnemental crédible repose autant sur la gouvernance interne que sur les incitations externes.